# **AGIPI RÉGIONS SOLIDAIRE**

# BÉNÉFICIEZ DU DYNAMISME DES RÉGIONS POUR VOTRE ÉPARGNE



#### **DIVERSIFIEZ VOTRE INVESTISSEMENT**

Faites le choix de l'unité de compte Agipi Régions Solidaire dans une poche complémentaire séparée de votre convention de gestion ou de votre gestion pilotée, selon votre profil d'investissement :



Gérée par AXA IM, Agipi Régions Solidaire est une SICAV investie dans des actions de petites capitalisations et des obligations notamment à haut rendement spéculatif émises par des sociétés de la zone Euro et particulièrement en France, avec une présence régionale.

Elle permet de :

**Dynamiser votre épargne de long terme** grâce au potentiel de croissance d'entreprises de taille intermédiaire, tout en en acceptant le risque de perte en capital associé.

#### Contribuer au développement économique local

à travers le financement d'entreprises ayant une présence régionale.

Au 31 décembre 2019, le fonds Agipi Régions Solidaire était investi autour de 60 % de l'actif net dans 22 entreprises solidaires qui représentent les thématiques spécifiques de la longévité, de l'accompagnement de la dépendance, et plus globalement du « mieux vivre ensemble ». Il finance, par exemple, Siel Bleu, une association alsacienne créée en 1997 qui intervient dans le domaine de la préventionsanté et qui utilise notamment l'activité physique adaptée comme moyen d'action.

L'objectif de l'association est de retarder l'entrée dans la dépendance des personnes âgées et à maintenir l'autonomie et la qualité de vie des personnes fragilisées (personne handicapées, personnes malades).

L'activité physique adaptée est donc accessible à chacun, quelle que soit sa fragilité : physique, cognitive ou sociale.

#### **EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS AU 31 JANVIER 2019**



#### LES PME ET LES ETI EN FRANCE

Ces entreprises sont **créatrices de croissance et d'emplois en France dans les régions.** 

Qu'elles soient considérées comme leader dans leur secteur, ou à la pointe de l'innovation, ces sociétés participent à la **richesse du tissu économique de proximité.** 



AGIPI

<sup>\*</sup> Source : INSEE 2014

<sup>\*\*</sup> Source : Étude BPI « ETI 2020 Trajectoires de croissance »

Pour poursuivre leur croissance et leur développement, elles ont besoin de financement pérenne dans le temps. Elles offrent alors à l'investisseur l'occasion de pouvoir participer à leur développement.

#### Actions

Elles émettent des actions cotées en bourse (petites ou moyennes capitalisations) : elles vendent une fraction de leur capital à des investisseurs.

#### Obligations

Elles empruntent : elles émettent des obligations. Une obligation est un prêt accordé à l'entreprise moyennant un taux d'intérêt.

### UNE ÉQUIPE DE GESTION PROCHE DES ENTREPRISES ET PRÉSENTE SUR LE TERRAIN

Une ligne de conduite : la proximité. L'équipe de gestion est présente sur le terrain, au plus près de ces entreprises et de leurs équipes dirigeantes, pour mieux comprendre leurs enjeux et leurs projets.

#### **25 ans**

d'expérience dans la gestion et l'accompagnement des entreprises de petites et moyennes capitalisations



#### "QUELS RISQUES POUR MON ÉPARGNE?"

### Risque inhérents aux investissements dans certains pays, secteurs ou classes d'actifs

Risque résultant de la concentration des investissements réalisés par la SICAV sur certains types de sociétés, secteurs et/ou pays et pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative lorsque ces types de sociétés, secteurs et/ou pays perdent de la valeur ou deviennent moins liquides.

### Risques liés à des investissements dans des petites capitalisations

La valeur des titres peut subir de fortes variations sur les marchés financiers, en conséquence, le fonds peut fluctuer rapidement à la hausse comme à la baisse et comporte un risque de perte en capital.

## Risque lié aux obligations spéculatives à haut rendement

Il s'agit d'emprunts émis par des sociétés qui versent des interêts plus élevés liés au risque supplémentaire qu'elles présentent de ne pas pouvoir rembourser leur dette. Elles comportent donc un risque accru de perte en capital.

#### Risque de liquidité

Une petite capitalisation a moins de titres en circulation qu'une grande entreprise, on peut donc rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les titres.

#### Risque de crédit ou de défaut

Il se peut qu'une société ne soit pas en mesure de payer ses créances, ou que ses perspectives de crédit se détériorent. L'investisseur voit alors le prix de l'obligation chuter et les remboursements de la dette ne sont plus assurés. C'est particulièrement vrai pour les obligations spéculatives à haut rendement, qui comportent un risque plus élevé.

#### Risque de taux

Le prix d'une obligation à taux fixe tend à baisser en cas de hausse des taux d'intérêt.



<sup>\*</sup> Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA. La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

#### L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital.

Les notices de présentation des supports en unités de compte des contrats AGIPI sont disponibles sur le site www.agipi.com

**ADIS, Centre de gestion des contrats d'assurance AGIPI - Siège social :** 12 avenue Pierre Mendès France - CS 10144 - 67312 Schiltigheim Cedex - tél. 03 90 23 90 00 - Société anonyme de courtage d'assurances au capital de 480 000 € - Filiale d'AXA France Vie - Siret 306 843 731 00069 - ORIAS 07 029 368

**AGIPI - Siège social :** 12 avenue Pierre Mendès France - CS 10144 - 67312 Schiltigheim Cedex - tél. 03 90 23 90 00 - Registre des Associations du tribunal d'instance de Schiltigheim - volume 21 - n° 1049 - Siren 307 146 308 - NAF 9499Z ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 / ORIAS : www.orias.fr

